



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Préparation de la rentrée 2015 : Il faudrait se donner les moyens de ses ambitions !!!

Suite au Comité Technique Ministériel qui a réparti les créations de postes entre les différentes académies, 3 postes supplémentaires ont été attribués pour l'Académie de Limoges alors qu'elle attend 89 élèves supplémentaires (soit 1 poste pour 30 élèves !!!), selon les services du Rectorat. Ainsi, à la rentrée prochaine et par rapport aux prévisions de la rentrée 2015, la Corrèze perdrait 11 élèves, la Creuse en perdrait 18, quand la Haute Vienne en gagnerait 118. Le Comité Technique Académique de ce jour devait examiner la proposition de répartition entre les 3 départements de l'Académie des postes dont dispose le Recteur. Il a fait le choix suivant :

Corrèze : + 2 postes pour -11 élèves

Creuse : - 9 postes pour -18 élèves

Haute-Vienne : +10 postes pour + 118 élèves

Solde : +3 pour l'Académie pour + 89 élèves

Le Recteur a réparti ces 3 emplois en observant différents indicateurs, notamment l'existence de nouveaux REP+ (Réseau d'Education Prioritaire), critère qui n'avait pas été retenu l'année dernière et bien sûr la démographie scolaire. Si le SNUipp-FSU constate positivement la fin des suppressions de postes (161 postes ont disparu sous le quinquennat Sarkozy) il ne peut que déplorer l'absence des moyens nécessaires au rattrapage des moyens disparus et à la mise en œuvre des ambitions affichées. **Pour un nombre d'élèves sensiblement identique (24 élèves de moins), l'Académie aura perdu 115 postes entre 2007 et la rentrée 2015** (annexe 1) !!!

A mi-mandat, un premier bilan peut être dressé dans l'Académie. Il s'agit de la 3ème rentrée préparée intégralement sur des budgets présentés par l'actuelle majorité qui avait annoncé faire de l'Education Nationale une priorité, annonçant une priorité particulière au Primaire... La loi de Refondation de l'Ecole devait mettre en musique l'engagement budgétaire. Si la partition est écrite, force est de constater que les musiciens ne sont pas en nombre suffisant. **Et il ne reste plus que deux cartes scolaires pour tenir les engagements avant la fin du quinquennat.**

Les constats sont amers !!! Le taux d'encadrement qui conditionne le nombre d'élèves par classe ne progresse pas, il est même prévu un net recul en Creuse pour la rentrée 2015. Au rythme actuel, impossible de retrouver le taux d'encadrement de 2007. Ces 115 postes manquants permettraient notamment de reconstituer des RASED qui seraient bien nécessaires, notamment dans une période où le redoublement devient l'exception à la demande des ministres successifs (3 déjà depuis le début du mandat) sans qu'aucune politique alternative ne soit réellement pilotée au niveau national comme académique pour aider ces élèves à surmonter leurs difficultés. Le remplacement des maîtres continue de se dégrader, l'institution n'étant plus en mesure d'assurer la présence d'un enseignant dans chaque classe de l'Académie tous les jours de l'année.

Dans ces conditions, le Recteur n'a absolument pas les moyens de répondre aux ambitions affichées dans la loi de Refondation de l'Ecole (remettre en œuvre une formation initiale et continue de qualité, mettre en place le "plus de maîtres que de classe" notamment dans les Réseau d'Education Prioritaire (REP+), développer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, amélioration des décharges des directeurs d'école...). Déjà à la rentrée 2014, alors que l'Académie accueillait 118 élèves supplémentaires, 14 classes et 6 écoles ont été fermées pour redéployer ces moyens en direction de ces dispositifs sur lesquels le ministère communique largement.

Le SNUipp-FSU a chiffré ces besoins sur l'Académie : 54 postes !!! (voir détail en annexe2). A défaut du financement spécifique de ces dispositifs, leur développement se fera au dépend du nombre d'élèves par classe ou en restructurant le maillage des écoles : cette politique menace la présence même du Service Public d'Education dans une académie où le maillage est d'ores et déjà très distendu.

A cela s'ajoute une proposition de répartition pour le moins étonnante dont Le Recteur a peine à nous expliquer les critères de répartition : seule certitude, ce n'est ni l'équité ni la transparence, ni la justice qui ont présidé à ses choix, notamment en regard des années antérieures.

Dans ces conditions, le Recteur a recueilli un vote unanime **contre** sa propositions de répartition des postes sur les 3 départements de l'Académie. Ainsi, le CTA sera à nouveau convoqué. **Gageons que d'ici là, il aura trouvé les postes nécessaires à apporter l'équité et la justice qui sont dues aux élèves de l'Académie ainsi que les moyens de mettre en œuvre, autrement que par redéploiement, la politique affichée : c'est le vœu en direction de la Ministre qu'ont formulé les représentants du SNUipp et de la FSU.**

Les personnels qui s'engagent pleinement pour casser les déterminismes et permettre la réussite de tous les élèves sont las de voir le décalage croissant entre les annonces ministérielles et leur réalité de travail qui ne cesse de se dégrader : ils n'acceptent plus d'être empêchés, faute des moyens nécessaires, de remplir les missions qui leur sont confiées. **C'est pour toutes ces raisons qu'ils seront en grève le 3 février 2015.**

L'Ecole ne peut pas rester qu'un enjeu de communication : il est urgent que le Ministère se donne les moyens de ses ambitions !!!

A Guéret, le 14 janvier 2015

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice COUEGNAS: 06.74.19.39.72